



Association des Intérêts de Vessy  
Case postale 23  
1234 Vessy  
aiv.ch

Conseil administratif de Veyrier  
Place de l'Église, 7  
1255 Veyrier

Vessy, le 13 juin 2023

Concerne : Nuisances lumineuses et sonores – Centre communal du Gd-Donzel

Madame la Conseillère Administrative,  
Monsieur le Maire,  
Monsieur le Conseiller Administratif,

Comme annoncé dans notre correspondance du 09 mars, de manière totalement objective et factuelle, veuillez trouver ci-joint les relevés effectués par les riverains pour la période du premier trimestre 2023. Ces derniers parlent d'eux-mêmes et relèvent des axes d'améliorations possibles.

Nous avons pris bonne note des diverses actions entreprises par vos services avec les utilisateurs directs des terrains afin de réduire les pertes énergétiques constatées jusqu'alors. Nous tenons à grandement saluer ces démarches qui auront un impact positif et direct sur la consommation et les nuisances liées, indéniablement.

Nous aimerions vous remercier pour le courrier encourageant adressé par vos soins à notre association en date du 15 mai. Pour donner suite à cette dernière, nous allons procéder à des relevés tout au long de l'été et nous reviendrons avec ces derniers en septembre.

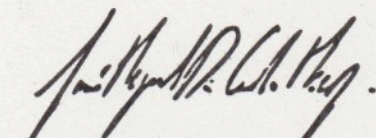
Concernant l'affichage des règles d'utilisation des espaces et installations sportives, votre courrier du 14 novembre 2022 annonçait une installation "(...) pour les parcs et jardins publics début 2023". D'une manière générale, nous relevons toujours la dichotomie entre le Règlement communal des espaces publics (LC 45 331) entré en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2022 et les horaires d'utilisation des terrains du centre sportif. Nous craignons que l'arrivée des beaux jours ne décuple encore la tendance à outrepasser les horaires (8h-22h) fixés par ce Règlement. Il est devenu commun et récurrent que les terrains soient utilisés dès 6h15 ou après 22h du lundi au dimanche par des équipes complètes ou d'entraînements collectifs. Nous vous saurions gré de nous indiquer comment vous entendez concilier ces positions contradictoires et nous préciser la date de pose des panneaux rappelant les règles et usages à l'entrée du centre sportif ainsi qu'aux entrées des stades de foot.

Concernant le remplacement des éclairages allogènes par une technologie LED, nous avons noté vos précisions faites dans votre courrier du 15 mai et ne manqueront pas d'en faire le suivi.

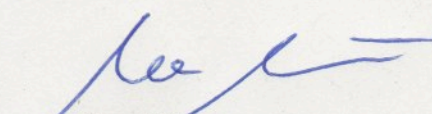


Les échanges constructifs avec votre administration et notre association, à propos de sujets comme ceux-ci contribueront, sans aucun doute, à l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la commune. Un objectif commun et fédérateur.

En vous remerciant pour toute l'attention portée à ce message et pour vos démarches en faveur d'une qualité de vie et d'un développement harmonieux de notre commune, recevez, Madame la Conseillère Administrative, Monsieur le Maire, Monsieur le Conseiller Administratif, nos salutations les meilleures.



Miguel Maneira  
Membre du comité



Max Müller  
Président